



Les mini-stages au Lycée

publié le 28/09/2019 - mis à jour le 02/05/2022

Sommaire :

- Pourquoi faire un mini stage ?
- A qui s'adressent ils ?
- Qu'est ce qu'un mini-stage ?
- Quand ont lieu les mini-stages ?
- Comment s'inscrire à un mini-stage ?
- Le stage est il bénéfique ?

● Pourquoi faire un mini stage ?

C'est une solution idéale pour rencontrer sur une courte durée les professeurs d'atelier et d'enseignement général mais aussi pour découvrir l'ambiance d'un lycée.

● A qui s'adressent ils ?

Les mini-stages sont destinés aux élèves des classes de troisième des collèges soucieux d'approfondir leur orientation et désireux de s'informer sur le cursus proposé (C.A.P, seconde professionnelle ou seconde générale et technologique) et de poursuivre leurs études dans un domaine précis.

● Qu'est ce qu'un mini-stage ?

L'élève passe le temps du mini-stage dans une classe de la formation choisie pour suivre les cours du domaine professionnel, théoriques ou pratiques.

Le stagiaire est pris en charge par un(e) élève de la classe qui le guide plus particulièrement dans les activités, échange avec lui, fait la visite, le conseille, répond à ses questions...

● Quand ont lieu les mini-stages ?

Les lycées accueillent chaque année des stagiaires de janvier jusqu'à mi mai. Les propositions de mini-stages seront indiqués aux élèves et affichés sur le site du collège.

● Comment s'inscrire à un mini-stage ?

L'élève doit dans un premier temps en parler à son professeur principal. L'inscription se fait ensuite auprès de Mme Auvinet, au secrétariat du collège.

● Le stage est il bénéfique ?

Oui : le mini stage est bénéfique pour les élèves car il sera valorisé par le principal du collège lors de la pré-affectation ou de l'affectation.

Surtout, un bon mini-stage peut permettre une orientation réussie, en validant un choix ou en évitant un mauvais choix de filière.

